

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 24 août 2026

fonction : **15**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; Mme BERNARD Adeline ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; M. MARCELLI Noa ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. COSYN Yves ; M. BERGER Laurent ; M. HIRTZ Thiébaud

Absente excusée : Mme SCHMIT Christelle et Mme WOLFF Elsa

Présents par procuration : M. LINSTER Nicolas donne procuration à Mme FILET Corinne
Mme SINDT Valentine donne procuration à Mme SINDT Béatrice

6 – ONF : Etat prévisionnel des coupes 2027

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état 2027 de prévision des coupes sur la parcelle 7 proposé par l'Unité Territoriale Canner et Pays de Sierck de l'ONF et le devis afférent N° DEC-26-862506-00643539/13807 pour les travaux d'exploitation d'un montant de 1 989.44 € HT soit 2 387.33 € TTC

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, décide d'effectuer les coupes sur la parcelle présentée et valide le devis N° DEC-26-862506-00643539/13807 pour les travaux d'exploitation par l'ONF pour un montant de 1 989.44 € HT soit 2 387.33 € TTC.

Fixation du prix du bois pour 2027

Monsieur le Maire présente le prix du bois à façonner par les cessionnaires et par les bûcherons et propose de fixer les tarifs 2027 comme suit :

- 13 € : bois façonné dans les coupes normales
- 12 € : bois à abattre par les cessionnaires (perches) ou/et (nettoyage)

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu accepte la fixation du prix du bois pour 2027 à l'unanimité des membres présents.

Nomination des garants pour 2027 :

- M. KIEFFER Michel
- M. GABRIELE Jérôme
- M. HIRTZ Thiébaud

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 24 août 2026
Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20260824-0624082026-DE
Date de télétransmission : 25/08/2026
Date de réception préfecture : 25/08/2026